

4. Composition:

The Commission is composed of 20 members. At least one is appointed from each of the ten provinces. In addition, there is a Chairman and a Vice-Chairman, at least two members from the City of Ottawa, at least one from the City of Hull, at least one member from a Quebec municipality within the National Capital Region other than Hull and at least one member from an Ontario municipality located within the Region other than Ottawa.

The Chairman is the Chief Executive Officer of the Commission and presides at all meetings. In his absence, this duty is exercised by the Vice-Chairman. The Chairman, Vice-Chairman and the General Manager of the Commission are designated by the Governor in Council. The General Manager is responsible for the management and administration of the Commission. The Commission must meet at least three times a year in the City of Ottawa and at other times in the National Capital Region.

5. Commission Changes

The Chairman at the beginning of the fiscal year was Mr. A. John Frost. He served until August 31, 1969. Mr. Douglas H. Fullerton was appointed Chairman of the Commission effective 1 September 1969. The following Commissioners' terms expired during the year:

Mr. Alan K. Hay - April 25, 1969
Mr. Alan R. Philp - April 29, 1969
Mr. Graham Towers - April 29, 1969
Mrs. B. Earle MacDonald - August 26, 1969

4. Composition:

La Commission se compose de vingt membres et les dix provinces canadiennes y sont représentées par au moins un porte-parole chacune. En plus d'un président et d'un vice-président, elle compte au moins deux représentants de la ville d'Ottawa, un de la ville de Hull, un d'une municipalité du Québec située dans la région de la Capitale nationale (à l'exception de Hull), et enfin un représentant d'une municipalité de l'Ontario située dans cette région (à l'exception d'Ottawa).

Le président dirige le Comité exécutif de la Commission et préside toutes les réunions; en son absence, le vice-président exerce ces fonctions. Le président, le vice-président et le directeur général de la Commission sont nommés par le Gouverneur en conseil. La gestion de la Commission relève du directeur-général. La Commission doit se réunir au moins trois fois par année dans la ville d'Ottawa et à toutes autres époques dans la région de la Capitale nationale.

5. Changements au sein de la Commission:

Au début de l'année financière, le président était M. A. John Frost. Il a été réélu en fonction jusqu'au 31 août 1969. M. Douglas H. Fullerton a été nommé président de la Commission et il est entré en fonction le 1er septembre 1969. Voici les noms des Commissaires dont les mandats ont expiré au cours de l'année:

M. Alan K. Hay	le 25 avril 1969
M. Alan R. Philp	le 29 avril 1969
M. Graham Towers	le 29 avril 1969
Mme B. Earle McDonald	le 26 août 1969